

Règlement de visite spécifique – Escapade souterraine

Annexe n° 9 au Règlement de visite de la Mine de Sel « Wieliczka »

1. Au cours de la visite, il y a lieu de se conformer impérativement aux dispositions du « Règlement de visite de la Mine de Sel Wieliczka ».
2. Escapade souterraine est accessible exclusivement aux visiteurs en groupes organisés.
3. La visite dure environ 2,5 heures. Pour des raisons d'organisation ou de sécurité, la Mine se réserve le droit de prolonger ou de réduire la durée de la visite.
4. Le groupe peut compter de 30 à 60 personnes au maximum.
5. Les billets pour la visite „Escapade souterraine » sont à acquérir à la Section de l'événementiel de la Mine de Sel « Wieliczka » Trasa Turystyczna Sp. z o.o., 32-020 Wieliczka, Park Kingi 10.
6. La réservation peut être faite :
 - a. par téléphone : 48 12 278 73 92,
 - b. par e-mail : imprezy@kopalnia.pl,
 - c. par télécopie : 48 12 278 73 93.
7. La réservation peut être annulée au plus tard 7 jours avant la date prévue de la visite.
8. Le scénario de la visite prévoit la répartition du groupe en deux équipes.
9. La visite commence par la descente par l'escalier (380 marches) du puits Danilowicz jusqu'au niveau I, et se termine par la remontée par l'ascenseur à partir du niveau III par le puits Danilowicz, le puits Regis ou le puits Sainte-Cunégonde (dans les deux derniers cas, après la sortie à la surface, le guide accompagne les visiteurs jusqu'au puits Danilowicz).
10. Les visiteurs peuvent, moyennant un paiement supplémentaire, commencer la visite en descendant dans la mine par l'ascenseur du puits Danilowicz. À chaque fois, le Dispatcher responsable de la conduite du flux touristique, décide de la disponibilité de cette prestation.